



Terrain constructible ou pas?

Par **jeremaille**, le **17/01/2009** à **12:13**

Bonjour

je suis intéressé par un terrain de 3200m² avec une maisonnette cadastrée d environ 50m² et viabilisée.

Je souhaiterais découper la parcelle en lots, mais le propriétaire ne sait pas si la parcelle est constructible.

Ma question est à partir du moment où une habitation cadastrée est présente sur la parcelle ,celle ci n est elle pas d office constructible?

Quels sont les couts (urbanisme ,voirie,permis de lotir....)

merci de m éclairer....